

Randonnée dans la magnifique forêt d'Eawy avec le passage près du remarquable Hêtre Rudi. Ensuite la traversée par le centre ville de Saint-Saens et sa place Maintenon, et pour finir, le Puits Merveilleux et les Carcahous.

Durée	5h 25	Difficulté	Moyenne
Distance	17,13 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	190 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	192 m	Commune	Ventes-Saint-Rémy (76680)
Point haut	219 m	Région	Pays de Bray
Point bas	106 m		



Trace n° 343380

Description

Le départ se fait au niveau du Jardin du Roi de Rome à [Ventes-Saint-Rémy](#) (Arboretum).

(D/A) Suivre le chemin à droite du Jardin du Roi de Rome (le circuit du Talou). Rester sur la Route Forestière de l'Église. À l'intersection, prendre le petit chemin à gauche à 90° entre les parcelles 265 et 262.

Continuer tout droit, puis au croisement en T avec la route goudronnée, prendre à gauche.

(1) Suivre le chemin à droite puis bifurquer tout de suite à gauche (à droite de la parcelle 294), ne pas prendre la direction de la Chapelle Saint-Étienne. Au bout de la ligne droite, prendre à droite.

(2) À l'intersection, suivre la Route du Fond Saint-Etienne indiquée par le poteau indicateur, soit le deuxième chemin à partir de la droite (à gauche de la parcelle 291).

Au croisement suivant, continuer en face, soit le troisième chemin à partir de la droite (entre les parcelles 291 et 298). Suivre celui-ci sur environ 500m.

(3) Virer sur celui qui monte à gauche entre les parcelles 297-298 (circuit 10 balisé). Aller au bout du chemin et prendre à gauche en direction du [Hêtre Rudi](#) (circuit 10 balisé).

(4) Passer devant le Hêtre Rudi sur votre droite, continuer tout droit jusqu'au bout du chemin. Prendre à droite la Route Forestière d'Haussez (circuit 10 balisé). Traverser le carrefour d'Haussez 300 m plus loin et continuer tout droit.

Quitter la forêt et continuer en face à l'intersection puis suivre le chemin principal (balisage circuit du Talou) sur 1200m pour arriver à Saint-Saens. Au bout du Chemin aux Galets, prendre la Rue d'Haussez à droite pendant 20m.

(5) Bifurquer à gauche et suivre la Rue Aristide Briand. Au bout de la rue à 150 m, prendre à droite en direction du centre ville, la Rue du 31 Août 1944. Continuer tout droit, vous avez l'Hôtel de Ville sur votre gauche (vous pouvez aussi passer entre l'Hôtel de Ville et l'église).

(6) Au croisement après l'Hôtel de Ville, prendre à gauche pour passer devant la Place Maintenon et l'église. Suivre la Rue Félix Faure puis prendre la deuxième rue à gauche, Rue de Verdun (D929), après l'école de la Varenne ; panneau en direction de Maucombe.

À 100m laisser le Chemin aux Anglais à droite et passer devant la chapelle bleue.

(7) Prendre la rue à droite en direction de la maison de retraite. À l'intersection, continuer tout droit Rue Auguste Guérin en laissant à droite la Route des Bois, vous avez la maison de retraite sur votre droite. Au bout de la rue, continuer sur le chemin principal en lisière de bois.

(8) À l'intersection avec la D929, traverser et suivre la route à gauche. Vous pouvez couper en prenant le petit chemin mais celui-ci n'est pas entretenu. Prendre le 1er chemin à droite et suivre celui-ci qui entre dans la forêt. Continuer sur le Chemin de la Garennerie

(9) À l'intersection en Y au bout du chemin, prendre à gauche (laisser le chemin à droite qui mène aux habitations). Suivre le chemin qui monte dans

Points de passage

- D/A Parking**
N 49.710859° / E 1.301343° - alt. 207 m - km 0
- 1 Bifurcation, à droite**
N 49.708389° / E 1.28731° - alt. 199 m - km 1.58
- 2 Suivre la route du Fond de Saint Etienne**
N 49.700757° / E 1.27937° - alt. 173 m - km 2.64
- 3 À gauche entre les parcelles 297-298**
N 49.700894° / E 1.267314° - alt. 149 m - km 3.57
- 4 arbre remarquable - Hêtre Rudi**
N 49.696161° / E 1.269996° - alt. 184 m - km 4.34
- 5 Rue Aristide Briand**
N 49.675161° / E 1.283615° - alt. 110 m - km 7.42
- 6 A gauche Place Maintenon. Proche de la - Varenne (rivière) - Affluent de l'Arques**
N 49.672897° / E 1.282853° - alt. 106 m - km 7.73
- 7 À droite en direction de la maison de retraite**
N 49.672765° / E 1.285739° - alt. 113 m - km 7.98
- 8 Bifurcation, à gauche sur la D929**
N 49.676029° / E 1.300513° - alt. 160 m - km 9.12
- 9 Intersection en Y**
N 49.683679° / E 1.316284° - alt. 155 m - km 11.5
- 10 À droite devant l'ancienne verrerie**
N 49.687351° / E 1.320898° - alt. 201 m - km 12.06
- 11 - Puits Merveilleux**
N 49.691768° / E 1.318962° - alt. 208 m - km 13.02
- 12 À gauche après la petite mare**
N 49.706678° / E 1.325565° - alt. 217 m - km 14.96
- 13 À droite - Les Carcahous**
N 49.704756° / E 1.315394° - alt. 214 m - km 15.87

la forêt, le circuit du Talou.

(10) Arrivé devant l'ancienne verrerie, prendre à gauche. Continuer tout droit sur la Route Forestière des Limousins, laisser le premier chemin à droite. Avant la barrière, suivre à droite l'indication du [Puits Merveilleux](#). Le chemin part en oblique à droite (Est) et conduit au Puits Merveilleux qui est à 350 m.

(11) Après le Puits Merveilleux, prendre le chemin qui part sur la gauche. Arrivé à la route forestière de Bully, traverser et continuer vers la droite sur une vingtaine de mètres. Prendre ensuite le chemin à gauche puis suivre celui qui longe par la droite la clairière du Camp Souverain. C'est le Chemin des Écoliers.

Arrivé à l'intersection avec la D118, traverser et continuer en face sur le Chemin des Écoliers.

(12) Prendre à droite puis à gauche tout de suite après la petite mare.

Suivre le chemin jusqu'à la D118. Continuer en face le sentier de découverte jusqu'à la prochaine intersection à 150m. Traverser la route et suivre le chemin en face sur la droite du Camp Souverain. Continuer sur le sentier de découverte.

(13) Virer à droite ([Les Carcahoux](#) sont en face). Sortir de la forêt, vous êtes aux Ventes-Saint-Rémy. Continuer tout droit pour traverser le village et revenir au point de départ après le carrefour avec la D12, Route de Pommereval (**D/A**).

 D/A Parking

N 49.710855° / E 1.301275° - alt. 207 m -
km 17.12

Informations pratiques

Au niveau du carrefour (3), en continuant en face, possibilité de faire un aller-retour pour voir la Chapelle Saint-Étienne, 600m plus loin.

Une bonne paire de chaussures de marche.

À voir

Prenez le temps de visiter le Jardin du Roi de Rome.

Profitez du sentier de découverte pour reconnaître les arbres.

Allez jusqu'à la Chapelle-Saint-Etienne

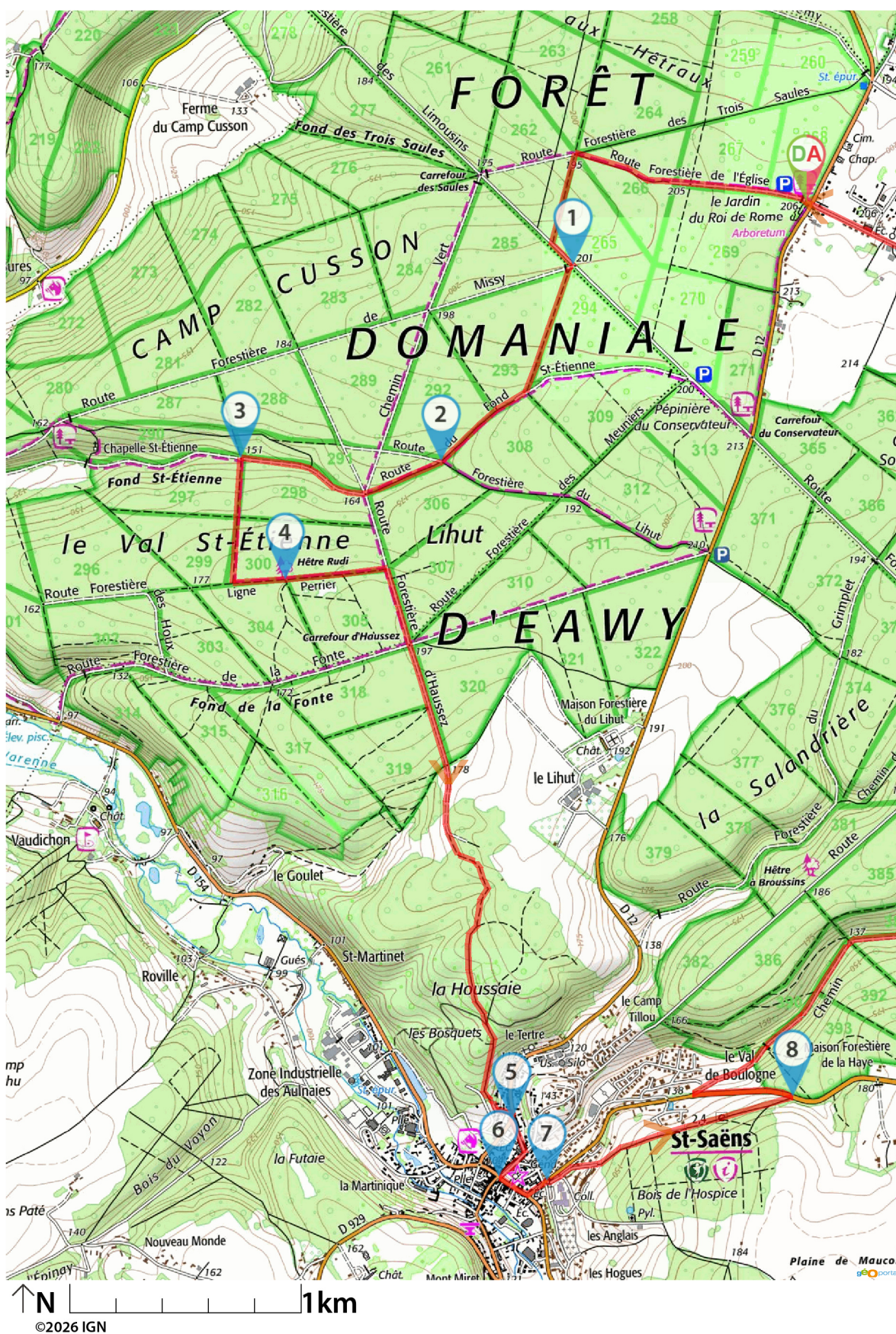
Visitez Saint-Saëns et son chou.

Terrain de Golf

Le site V1 de Val Ygot

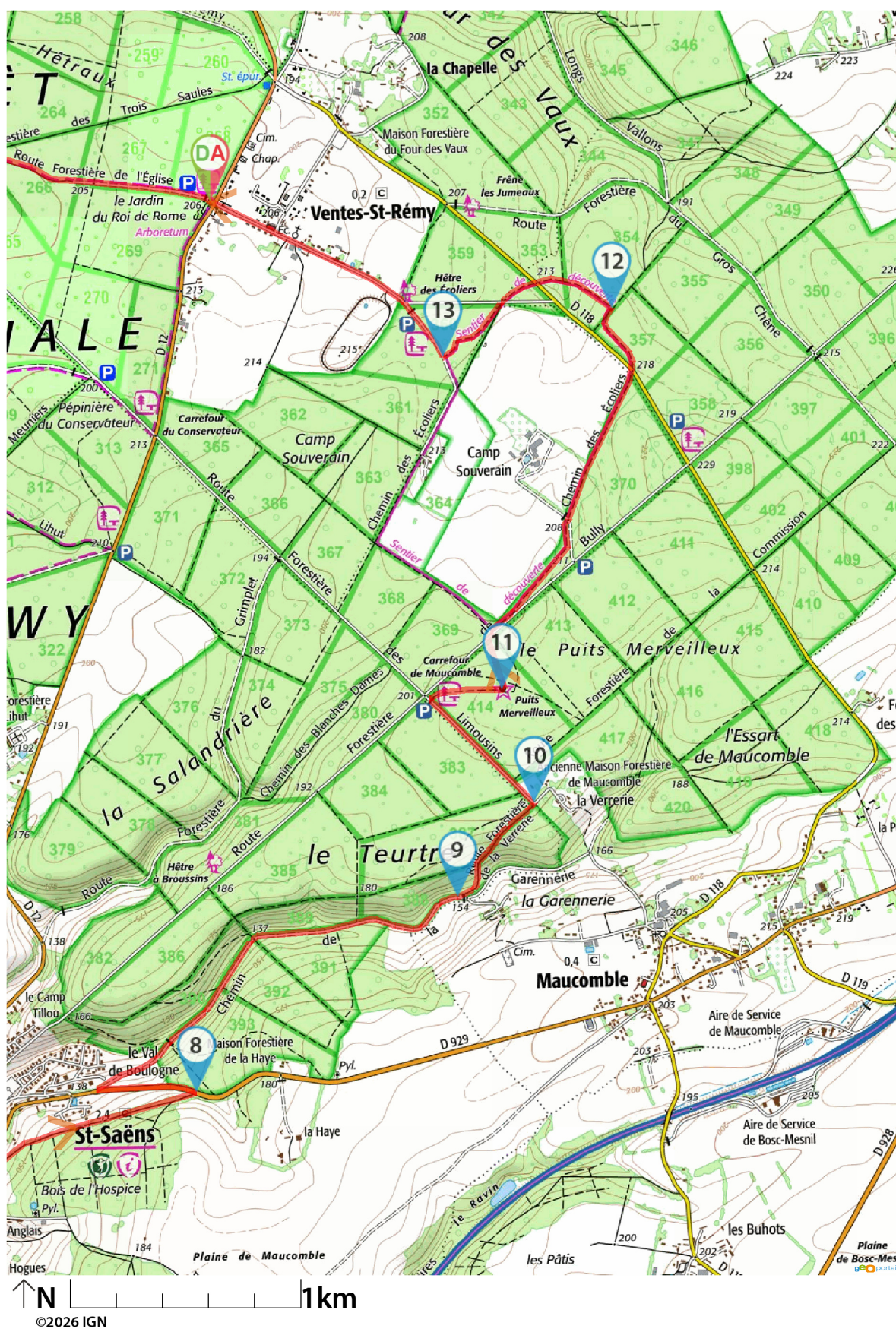
Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-foret-d-eawy-les-ventes-saint-remy-saint/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

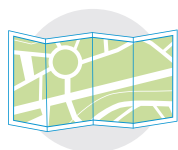
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



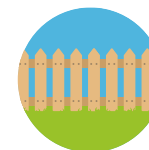
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



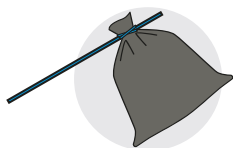
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



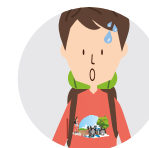
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.